Objet : Procès-verbal de séance
Réunion du vingt-huit février deux mille vingt-cinq
==========

Etaient présents : Yann BONDIER-MORET Maire, Jean-Gabriel ROBEZ-MASSON, Vincent BRIQUEZ Adjoints, Carine ARBEZ, Vanessa DEFFRADAS, Sylvain MARTIN, Béatrice NOUGIER, Romain PERRIER, Raphaël TEDOLDI.

Etaient excusés : Bénédicte BOURGEOIS, Angélique COLLE procuration à R. TEDOLDI, Bernard DUBREZ procuration à J.-G. ROBEZ-MASSON Valérie DUMONT-GIRARD procuration à V. DEFFRADAS, Sylvie GAUDY procuration à R. PERRIER, Anthony GAUTHIER procuration à Y. BONDIER-MORET.

Le compte-rendu de la réunion précédente est adopté à l'unanimité.

Jean-Gabriel ROBEZ-MASSON est désigné secrétaire de séance.

Ligne de Trésorerie

Après étude de plusieurs propositions, le Conseil Municipal retient, à l'unanimité, la proposition du Crédit Agricole qui est la plus avantageuse et qui consiste en un prêt relais à court terme et à une ligne de trésorerie.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer les documents.

Le Conseil Municipal remercie Marcel DUMONT-GIRARD pour le travail conséquent qu'il fait, en particulier pour les chaudières.

Budget Commerce

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'en 2013, une avance de 100 000 € a été réalisée du Budget Commune au Budget Commerce afin de réaliser les travaux. Le résultat global 2024 permet de rembourser cette avance.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à effectuer les opérations budgétaires.

Marché entretien voirie

Le Maire informe le Conseil Municipal que les communes appartenant à Haut-Jura Arcade Communauté souhaitent se regrouper afin de mettre en place un groupement de commandes concernant l'entretien de la voirie. Le marché porte sur un contrat d'un an, reconductible tacitement 3 fois pour un montant pour la commune de Longchaumois de 20 000 € HT par an. Une convention doit être signée par les communes.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer la convention de groupement de commandes et à signer le marché de réhabilitation de chaussée.

Plan Vélo

Le Maire fait part au Conseil Municipal que, dans le cadre du groupement de commandes pour le Plan Vélo porté par Haut-Jura Arcade Communauté et après analyse des offres, les différents lots ont été attribués. Il expose également le plan de financement des aménagements à réaliser.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte de l'attribution des différents lots du marché d'aménagement de tronçon cyclable, autorise le Maire à signer les actes d'engagement des lots, approuve le plan de financement et autorise le Maire à solliciter les subventions.

Objet : suite du procès-verbal
==========

Frais de scolarité

Le Conseil Municipal fixe, à l'unanimité, le montant de la participation des communes de Saint-Claude et de Hauts de Bienne concernant la scolarisation à Longchaumois des enfants de Cinquétral et de La Mouille. Cette participation est de 427.65 € par enfant pour l'année scolaire 2024 – 2025.

QUESTIONS DIVERSES

Le Maire informe que les décrets concernant les indemnités maladie des agents publics entrent en vigueur le 1er mars 2025. La rémunération des agents pendant leurs congés maladie est diminuée.

Le Maire rappelle qu'une élection législative partielle aura lieu les 30 mars et 6 avril 2025. Le bureau de vote se tiendra à la salle d'honneur de la Mairie.

Le Maire évoque la foire de Printemps qui aura lieu dimanche 18 mai 2025 et remercie les placiers car il est difficile d'avoir une foire homogène. Une réflexion doit avoir lieu afin de redéfinir les emplacements.

Le Maire fait part d'un courrier de remerciements de Nicole BARGOT pour l'attribution d'une subvention à l'ASC section Ski.

Le Maire fait un point sur la Maison Roybier : les premiers locataires ont emménagé au cours du mois de février, ils l'ont l'air content, les Chaumerands semblent satisfaits de la rénovation qui a été réalisée. Il reste encore quelques finitions à faire : marquage au sol pour les parkings, aménagement des espaces verts …

Jean-Gabriel ROBEZ-MASSON informe que, dans le cadre du projet Sensibilis'Haie, une haie de 100 mètres linéaires a été plantée à proximité de l'aire de jeux mercredi 19 février 2025. Les services techniques avaient préparé le sol et 25 enfants de l'Accueil de Loisirs « La Grotte Enchantée » ainsi que des membres du Club Lacuzon et de l'ACCA étaient présents pour la plantation. Ce projet est porté par la Fédération Nationale des Chasseurs et financé par l'Office Français de la Biodiversité.

Le Maire signale que, suite au contrôle de sécurité, quelques travaux sont à effectuer sur l'aire de jeux qui permettront de la pérenniser, en attendant que le projet d'espace jeux pour les enfants puisse être réalisé.

Le Maire informe qu'un salon de coiffeur ouvrira prochainement, dans les anciens locaux.

Le Maire indique que les clefs du bar-tabac ont été rendues. Des travaux sont à prévoir. Le Conseil Municipal est à la recherche de repreneurs pour ce commerce.

Jean-Gabriel ROBEZ-MASSON informe que le jeu de piste Jur'Aventures « Voyage dans le temps à Longchaumois », réalisé par des enfants de l'Accueil de Loisirs La Grotte Enchantée, sera inauguré samedi 22 mars 2025 à 10h30.

Carine ARBEZ demande des explications concernant l'augmentation du prix de l'eau. Romain PERRIER et Yann BONDIER-MORET, délégués au Syndicat Intercommunal des Eaux (SIE) de Bellefontaine, confirment que le SIE a augmenté ses tarifs en 2025 (prix de l'abonnement et prix du m^3). Le Maire explique que les canalisations sont vieillissantes et que de nombreux kilomètres devraient être remplacés pour assurer une distribution efficace.

Objet : suite du procès-verbal
==========

Le Maire rappelle que des parcelles de terrains sont à vendre rue des Colchiques. Pour tout renseignement, il faut s'adresser au secrétariat de Mairie. Des panneaux seront mis en place afin d'en assurer la publicité.

Vincent BRIQUEZ informe que l'association Agate Paysages a cessé son activité sur le site de Morez et s'interroge sur l'entretien du cimetière car on faisait appel à cet organisme les années précédentes.

Le Maire fait part du courrier envoyé concernant la dégradation du chemin des Monts de Bienne.

Séance levée à 21h40
Fait en Mairie, le 12 mars 2025
Le Secrétaire de séance
Jean-Gabriel ROBEZ-MASSON